

**ORDONNANCE FIXANT LE RÔLE DE LA COUR D'ASSISES DU
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE**

POUR LA SESSION DU MOIS DE OCTOBRE 2024

Nous, Corinne MATHON, Conseillère à la COUR D'APPEL de LIMOGES,

Vu l'ordonnance de Monsieur le Premier Président de la COUR D'APPEL de LIMOGES en date du 13 mars 2024, nous désignant pour présider la Cour d'Assises du département de la HAUTE-VIENNE et fixant la date d'ouverture de la session du mois de octobre 2024 au vendredi 07 octobre 2024 à 09 heures 00.

Vu les articles 232 et 238 du Code de Procédure Pénale,

Vu la proposition du Ministère Public,

ARRÊTONS ainsi qu'il suit le rôle de ladite session :

Vendredi 04 octobre 2024

09 heures 00 : Convocation des jurés
09 heures 30 : Révision de la liste des jurés
10 heures 30 : Information des jurés

COUR D'ASSISES STATUANT EN PREMIERE INSTANCE SUR INTERETS CIVILS

Vendredi 04 octobre 2024 à 14 heures 00

W J-L

détenu au Centre Pénitentiaire de POITIERS-VIVONNE

Défendeur sur intérêts civils

Maître Lionel MAGNE (Barreau de Limoges)

PARTIES CIVILES

- B A

Demandeur sur intérêts civils

Maître Laurence BRUNIE (Barreau de Limoges)

MINISTÈRE PUBLIC

- Madame l'Avocat Général

COUR D'ASSISES STATUANT EN PREMIERE INSTANCE

Lundi 07 octobre 2024 à 09 heures 00, Mardi 08 octobre 2024 à 09 heures 00, Mercredi 09 octobre 2024 à 09 heures 00, Jeudi 10 octobre 2024 à 09 heures 00, Vendredi 11 octobre 2024 à 09 heures 00, Lundi 14 octobre 2024 à 09 heures 00, Mardi 15 octobre 2024 à 09 heures 00 et Mercredi 16 octobre 2024 à 09 heures 00

B A

Maître Julie LEHUT (Barreau de Paris)

Détenu au Centre Pénitentiaire de BORDEAUX-GRADIGNAN

Accusé de :

- Meurtre par personne étant ou ayant été conjoint, concubin ou partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité en récidive**
- Tentative de meurtre d'un mineur de 15 ans en récidive**
- Meurtre précédé, accompagné ou suivi d'un autre crime en récidive**

M D

Maître Elvina JEANJON (Barreau de Limoges)

Détenu à la Maison d'Arrêt d'Angoulême

Accusé de :

- Tentative de meurtre d'un mineur de 15 ans en récidive**
- Meurtre précédé, accompagné ou suivi d'un autre crime en récidive**
- Meurtre précédé, accompagné ou suivi d'un autre crime en récidive**

PARTIES CIVILES

- G M, en son nom personnel et en sa qualité de représentant légal de G M**
Maître Josyane ANDRIEU FILLIOL (Barreau de Limoges)
- F V, en sa qualité d'administrateur ad hoc de N M et N S**
Maître Nathalie PREGUIMBEAU (Barreau de Limoges)
- P L**
Maître Amélie WILD-PASTAUD (Barreau de Limoges)
- D C**
Maître Amélie WILD-PASTAUD (Barreau de Limoges)
- P J**
Maître Amélie WILD-PASTAUD (Barreau de Limoges)

- B E

Maître Nicolas NGUYEN (Barreau de Limoges)

- U H

Maître Nicolas NGUYEN (Barreau de Limoges)

- B C

Maître Nicolas NGUYEN (Barreau de Limoges)

- C C

Maître Delphine DUDOGNON (Barreau de Limoges)

MINISTÈRE PUBLIC

- Madame l'Avocat Général

Fait en notre Cabinet

Au Palais de Justice de LIMOGES, le 04 avril 2024

LA PRÉSIDENTE DE LA COUR D'ASSISES

Corinne MATHON

